

Informations pratiques

Le Plessis-Bouchard au temps du COVID 19



Réouverture du marché du Plessis-Bouchard

La mobilisation de la Ville a payé ! Le Préfet autorise la réouverture du marché.

Néanmoins, cette ouverture est assortie de restrictions : chaque semaine, huit commerçants différents pourront vous donner rendez-vous. La liste de ces derniers sera communiquée sur notre site internet.

Le marché se tiendra uniquement les mercredis et samedis de 8h à 12h30 et il faudra respecter les distances entre clients tout d'abord dans la file d'attente puis à l'intérieur de la halle.

La circulation au sein des allées devra se faire selon un sens unique de circulation à respecter et un éloignement des étals matérialisé par une signalétique.

Enfin les produits ne devront pas être touchés par la clientèle ; ils seront à cet effet protégés par des plaques de plexiglas ou des films en plastique. Des contrôles seront diligentés par la Police Municipale. N'oubliez pas de vous munir de votre attestation et de votre pièce d'identité.

Aussi, pour que ce marché puisse continuer à se tenir, nous comptons sur la bonne coopération de tous !

Le saviez-vous?

Après sollicitation d'une dérogation auprès de la Préfecture, le marché du Plessis-Boucard pourra rouvrir.

Cependant, des prescriptions drastiques sont mises en place pour le respect des précautions sanitaires.

Le Préfet nous impose 8 commerçants maximum.

En conséquence tous les mûercredis et samedis, le marché fonctionnera en modèle restreint. Un roulement sera effectué entre les commerçants et en accord avec eux, de façon à ce que tous ceux qui le souhaitent puissent en alternance être présents d'une semaine à l'autre.



***Ensemble, soyons unis et faisons
bloc contre le coronavirus.***

